



## Conseil de développement



# Quel rôle ?

## Une expression citoyenne aux côtés des élus

Le Conseil de développement réunit des hommes et des femmes, issus des secteurs qui animent la vie des habitants : emploi, économie, culture, santé, formation, solidarité...

Tous ces acteurs, aux compétences diverses, sont rassemblés pour s'informer, échanger, débattre et participer aux politiques publiques locales. Leurs approches différentes et complémentaires éclairent les thèmes abordés.

Ils apportent ainsi leurs suggestions sur de nouveaux projets pour améliorer la vie et le bien-être de chacun.

**Rassembler** diverses compétences du territoire pour **s'informer, échanger, débattre, conjuguer** les approches différents, **participer** aux politiques publiques locales.

*« Ces échanges entre la société civile et les élus locaux, ces débats publics légitiment, donnent du sens et renforcent les choix collectifs. »*

*Extrait de la charte du réseau des Conseils de développement*

## Un foisonnement d'idées pour mieux vivre notre territoire

Le Conseil de développement est une association consultative, créée aux côtés du PETR Pays de Saint-Brieuc. Ses réflexions sont guidées par la prise en compte du développement durable, la recherche d'une cohérence globale pour notre territoire et l'exploration de la dimension prospective.

*Emplois, déplacement, santé, formation, ...*

*Comment, demain, vivrons-nous ensemble dans le pays de Saint-Brieuc ?*



## Périmètre d'intervention :

le Pays de Saint-Brieuc



# Quelles actions



AVIS, PROPOSITIONS OU CONTRIBUTIONS

## Le Conseil de développement :

Est associé aux travaux et réflexions du Pays de Saint-Brieuc

Il participe directement aux commissions et groupes de travail des élus locaux, avec qui il peut échanger et confronter son point de vue sur des thèmes tels que :

**Aménagement du territoire, énergies, gestion de l'eau, tourisme...**

Rend un avis sur les documents et projets officiels

Par ses organes de décision indépendants, le Conseil de développement conserve une totale liberté d'expression qui lui permet d'émettre des avis et de formuler des propositions à l'égard des politiques locales.

Mène des réflexions concernant toute question ou problématique locale

À la demande des élus ou de sa propre initiative, le Conseil de développement crée des groupes de travail spécifiques, afin d'étudier un sujet particulier.

**Le vieillissement de la population, l'avenir des centres-bourgs, les impacts du numérique, les mobilités...**

Valorise la démocratie participative au niveau régional

Forts de leurs expériences respectives, les Conseils de développement bretons se réunissent au sein d'un réseau, pour échanger sur leurs pratiques et valoriser leurs réflexions régionales.

**Échanger les expériences, se former collectivement...**



## Conseil de développement



# Quel fonctionnement



Depuis 2002, le Conseil de développement est structuré en association loi 1901. Il compte actuellement une soixantaine d'organismes adhérents répartis en **5 collèges** :

**Acteurs économiques, Organismes publics et parapublics, Syndicats de salariés, Vie collective et associations, et Citoyens.**

La vie de l'association prend appui sur :

**Une Assemblée Plénière** composée de l'ensemble des représentants des organismes adhérents, qui fixe les grands objectifs de travail annuels ;

**Un Conseil d'Administration plus restreint** garant de la représentativité des collèges, qui approuve les décisions courantes, en application des objectifs de l'assemblée plénière.

**Les groupes de travail** ouverts à toutes personnes intéressées, qui élaborent les réflexions.

## Contactez-nous !

**Conseil de développement du Pays de Saint-Brieuc**

5 rue du 71ème Régiment d'Infanterie

22000 Saint-Brieuc

Téléphone : 02 96 58 62 26

[etudes.cd@pays-de-saintbrieuc.org](mailto:etudes.cd@pays-de-saintbrieuc.org)

Rendez-vous sur le site internet du Pays de Saint-Brieuc :

[www.pays-de-saintbrieuc.org](http://www.pays-de-saintbrieuc.org)

et sur Facebook

